



Département de l'Hérault
Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
Commune de Corneilhan

A Corneilhan, le 15 septembre 2020,

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance publique du Conseil Municipal du :

Mardi 22 septembre 2020 à 18h30

A la Salle Polyvalente

Afin de répondre aux règles sanitaires en vigueur liées au COVID-19, le public autorisé à assister à la séance est limité à 20 personnes et le port du masque est obligatoire.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 juillet 2020 ;
2. Rectificatif concernant la désignation des délégués du conseil municipal à la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges) ;
3. Révision du montant des indemnités de fonction attribuées au Maire, aux Adjointes et aux Conseillers Municipaux ;
4. Projet d'implantation d'éoliennes à PUISSALICON ;
5. Décision d'ester en justice dans l'affaire consort DE NADAI/Commune de CORNEILHAN ;
6. Renonciation au projet de requalification du carrefour entre la RD154E1 et l'avenue de Thézan ;
7. Questions diverses.

Recevez, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,
Bertrand GELLY

